





1 Photos de l'existant  
Échelle: aucune



**ÉRIKA LALIBERTÉ**  
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca  
819-279-4072  
www.chroma-design.ca  
109, 8e rue,  
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Les Immeubles Quatro  
146, avenue Principale Nord  
Amos, Québec  
J9T 2L2  
Projet no. 21064

Modifications:  
June 29, 2021  
Dessin:  
Photos de l'existant



**ÉRIKA LALIBERTÉ**  
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca  
819-279-4072  
www.chroma-design.ca  
109, 8e rue,  
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



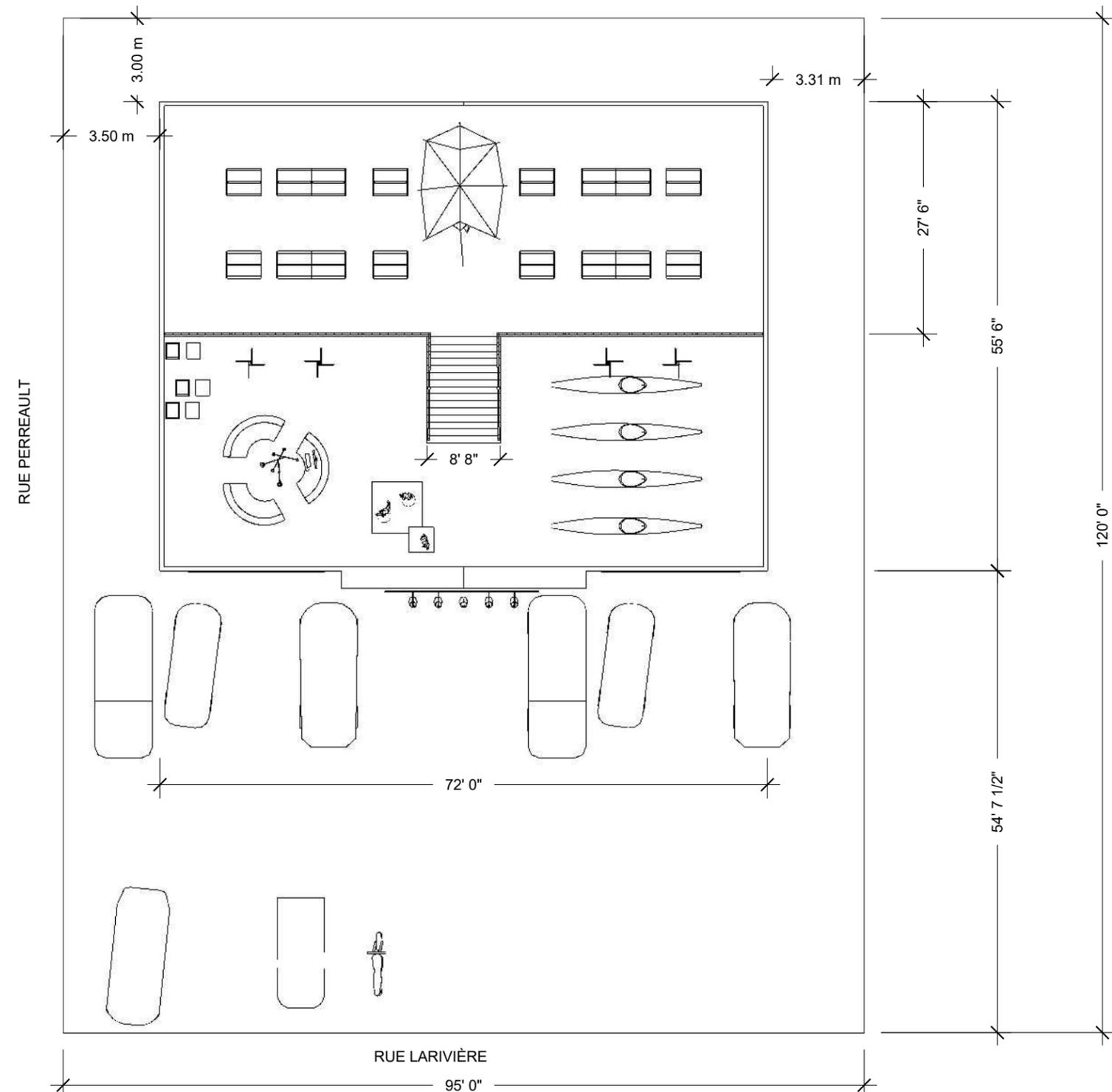
Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Les Immeubles Quatro  
146, avenue Principale Nord  
Amos, Québec  
J9T 2L2  
Projet no. 21064

Modifications:  
June 29, 2021  
Dessin:  
Rendus photoréalistes

2/4



P5 AMÉNAGEMENT DE TOUS LES ÉTAGES POUR UN MONTE-CHARGE  
3 Echelle: 1"=20'-0"

**\*\*\*IMPORTANT\*\*\***

**CES PLANS NE SONT QU'UN PRÉLIMINAIRE PERMETTANT UNE DISCUSSION AVEC QUI DE DROIT POUR UN PROJET ÉVENTUEL DE STATIONNEMENT INTÉRIEUR. ADVENANT L'AVANCEMENT DU PROJET, LES PLANS DEVRONT ÊTRE FAITS EN ENTIÈRETÉ PAR UN ARCHITECTE AINSI QU'UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE.**

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.



**ÉRIKA LALIBERTÉ**  
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca  
819-279-4072  
www.chroma-design.ca  
109, 8e rue,  
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



Les Immeubles Quatro  
146, avenue Principale Nord  
Amos, Québec  
J9T 2L2  
Projet no. 21064

Modifications:  
June 29, 2021  
Dessin:  
Plan d'aménagement (monte-

**3/4**

## RESPONSABILITÉS DE CHROMA

- Les services en design d'intérieur seront rendus en bonne foi et selon les règles de l'art. Cependant, CHROMA ne se porte ni garant, ne représente ou ne certifie: la performance, la qualité, les délais d'exécution ou de livraison des travaux, matériaux ou équipement fournis par les entrepreneurs en construction, les sous-traitants, les consultants ou autres personnes affectées au projet, de même que le travail de chaque corps de métier ou leur respect des normes.
- CHROMA n'offre pas les services d'un entrepreneur général. Si votre projet nécessite une évaluation et estimé par celui-ci, CHROMA se fera plaisir de vous conseiller et de travailler conjointement avec celui-ci ou avec les quarts de métier dont vous aurez choisi pour la réalisation de votre projet.
- CHROMA doit être tenu informé par le client ou les sous-traitants au chantier d'un conflit au plan qui empêche la réalisation des travaux tels qu'acceptés par les clients, et ce, avant que l'avancement des travaux implique des frais résultants à ce conflit. Auquel cas, il ne pourra être tenu responsable. Le client comprend également que les plans sont réalisés en toute bonne foi au meilleur des connaissances de CHROMA et des éléments à découvert dans votre projet donné.
- CHROMA ne sera pas tenu responsable de retards à la planification initiale, conséquences de modifications nombreuses, d'approbations tardives ou de communications difficiles avec les clients. Par conséquent, si tel est le cas, il pourrait y avoir frais supplémentaires pour les modifications à venir, selon entente. En effet, des retards nombreux et prolongés peuvent nuire au bon déroulement des autres contrats en cours. La designer et les clients devront travailler conjointement de façon à mener le projet ensemble, nous croyons que la bonne communication est la clé d'un projet réussi. Vous avez une insatisfaction? N'hésitez pas à nous en faire part!
- CHROMA ne sera pas responsable des pertes, réclamations, dommages ou préjudices incluant une perte financière subis par le client, provenant des conditions structurales des lieux ou pour tout défaut d'un produit manufacturé ou partie d'un produit assemblé, tous matériaux ou articles, la non-conformité avec la littérature d'un produit, les spécifications du manufacturier, la mauvaise publicité ou pour le fait qu'ils sont impropres à l'usage pour lequel ils sont destinés. Le client pourra bénéficier uniquement des garanties qui lui seront émises directement des fournisseurs, manufacturiers, entrepreneurs ou sous-traitants.
- CHROMA ne pourra être tenu responsable envers le client ou toute autre personne pour tout dommage ou perte de quelque nature que ce soit, causé notamment par: un acte de Dieu, un ordre des autorités publiques, un conflit de travail, de la difficulté à obtenir les matières premières, de la main-d'œuvre, des services de transport adéquats et pour toute cause au-delà de la volonté de CHROMA, incluant, et sans limiter la généralité de ce qui précède, un feu, un vol ou un accident.
- CHROMA estime que l'information contenue dans les dessins est fiable. Les dessins comportent des informations confidentielles qui ne peuvent être divulguées.

## APPROBATION DES PLANS

Comme chaque projet implique beaucoup de détails, nous vous demandons de faire la lecture des présents plans afin d'en analyser une dernière fois le concept proposé et les détails qui y sont inclus.

Vous aurez 14 jours suivant la réception de ces présents plans pour y apporter des modifications sans quoi nous considérerons que vous approuvez les indications qu'il y comporte de même que tous les détails qui y sont mentionnés que ce soit au niveau de la spécification des matériaux, de l'orientation et le sens des portes des armoires du mobilier sur-mesure, etc. Toute modification, tant au niveau de la conceptualisation qu'au niveau des détails techniques seront comptabilisées à taux horaire une fois le délai dépassé.

### Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Les Immeubles Quatro  
146, avenue Principale Nord  
Amos, Québec  
J9T 2L2  
Projet no. 21064

Modifications:  
June 29, 2021  
Dessin:  
Approbation des plans

4/4



**ÉRIKA LALIBERTÉ**  
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca  
819-279-4072  
www.chroma-design.ca  
109, 8e rue,  
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)

